



RESPONSABLE DE SITE EN HABITAT SOCIAL

TITRE ENREGISTRÉ AU RNCP (ARRÊTÉ DU 07 AVRIL 2017 PARU AU JO DU 21 AVRIL 2017)

Parfois appelé “responsable de secteur” ou “manager de proximité” le responsable de site est, dans tous les cas, un hiérarchique intermédiaire présent sur le terrain. Relais entre le responsable d’agence et les personnels de terrain, le responsable de site est **le garant de la qualité des prestations et de l’entretien courant** sur un patrimoine donné. Véritable **manager**, il anime, suit et contrôle l’activité d’une équipe de gardiens et veille à la propreté des immeubles. Il peut participer à leur formation, notamment lors de l’intégration de nouveaux collaborateurs.

Le responsable de site organise et contrôle, pour et avec son équipe de terrain, la relation de proximité avec les locataires dans le cadre d’une démarche qualité.

48 JOURS PARCOURS COMPLET VISANT LA CERTIFICATION

MANAGEMENT	Animation d’une équipe de terrain. Gestion des plannings et des priorités, délégation et reporting. Conduite des entretiens annuels d’évaluation. Participation et conduite de réunion. 8 j
GESTION PATRIMONIALE	Le bâti et le fonctionnement des équipements communs et privés. Sécurité du patrimoine : réglementation et contrôles. Demandes d’interventions techniques. États des lieux : constat, chiffrage, visite-conseil. Étapes de la remise en état du logement dans le processus de relocation. Suivi et contrôle des travaux. Contrôle des prestations de nettoyage. Gestion du budget entretien. 14 j
GESTION LOCATIVE	Attribution de logements. Contrat de location : forme et contenu. Aspects économiques du bail. Les charges locatives. Impayés locatifs. Troubles de voisinage. Assurances. Gestion de copropriétés. 10 j
COMMUNICATION ET PARTENARIAT	Communication de proximité avec les locataires. Gestion des conflits. 5 j
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	Le métier et les compétences du RS. Cadre institutionnel et juridique du logement social. Le salarié dans l’entreprise. Démarche de résolution de problème. Rédaction d’écrits professionnels. 8 j
ÉVALUATION	Épreuves théoriques, pratiques. Épreuves orales devant le jury. 3 j

Certification par la VAE : Validation et accompagnement (24 heures)



Pour tous renseignements et inscriptions, contacter
Lauriane LAVERNHE T 01 41 83 23 92 M lauriane.lavernhe@afpols.fr

ACCÈS À LA CERTIFICATION PAR CAPITALISATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

BLOC 1. 9,5 JOURS
MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

Animation d'une équipe de terrain (4 j).
Gestion des plannings, des priorités,
délégation et reporting (1 j). Conduite
des entretiens annuels d'évaluation (1 j).
Participation et conduite de réunion (2 j).
Droit du travail (1 j). Évaluation (0,5 j).

STRATÉGIE PATRIMONIALE

BLOC 2. 5,5 JOURS
PARTICIPATION AUX PROJETS PATRIMONIAUX
DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION
ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Les programmes d'investissements,
la maîtrise d'ouvrage (2 j). Le PSP (1 j).
La concertation locative (1 j). Les projets
locaux (1 j). Évaluation (0,5 j).

ORGANISATION DE L'ENTRETIEN COURANT

BLOC 3. 9,5 JOURS
GESTION DE L'ENTRETIEN COURANT
DU PATRIMOINE

Le bâti et le fonctionnement des équipe-
ments (2 j). Demandes d'interventions
techniques (2 j). Contrats de maintenance,
suivi et contrôle (2 j). Suivi et contrôle des
travaux (1 j). Contrôle des prestations de
nettoyage (2 j). Évaluation (0,5 j)

BLOC 4. 9,5 JOURS
GESTION TECHNIQUE DE LA RELOCATION
(EDL, REL...)

Vocabulaire des équipements et revête-
ments (2 j). Constat de l'état des lieux (2 j).
Chiffrage de l'état des lieux, la visite-
conseil (2 j). Les réparations locatives (1 j).
Étapes de la remise en état du logement
(1 j). Gestion du budget entretien (1 j).
Évaluation (0,5 j)

BLOC 5. 6,5 JOURS
GESTION DE LA SÉCURITÉ DES BIENS
ET DES PERSONNES ET GESTION DES SINISTRES

Sécurité du patrimoine, équipements
et contrôles (2 j). Conduites à tenir en cas
de sinistres (2 j). Assurances et gestion
des sinistres (2 j). Évaluation (0,5 j).

GESTION DES RELATIONS DE PROXIMITÉ

BLOC 6. 7,5 JOURS
GESTION DES DIFFÉRENTS ASPECTS RELATIONNELS
AVEC LES HABITANTS (COMMERCIAL, CONFLICTUEL,
INTERCULTUREL...)

Organisation de la relation quotidienne
(2 j). Gestion des conflits (3 j). Mixité
sociale : relation interculturelle, santé
mentale... (2 j). Évaluation (0,5 j).

BLOC 7. 6,5 JOURS
RAPPEL AU BAIL AUPRÈS DES HABITANTS

Cadre institutionnel et juridique du
logement social (1 j). L'accès au logement
social (1 j). Le contrat de location (2 j).
Les aspects économiques du bail (2 j).
Évaluation (0,5 j).

BLOC 8. 6,5 JOURS
GESTION DES TROUBLES DE VOISINAGE
ET D'OCCUPATION

Les troubles de voisinage et d'occupation
(2 j). Entretiens fauteur, plaignant (2 j).
Les procédures (2 j). Évaluation (0,5 j).

BLOC 9. 5,5 JOURS
PARTICIPATION À LA COMMERCIALISATION LOCATIVE

Commercialisation locative (2 j). La visite
de logement (2 j). Lutte contre la vacance
(1 j). Évaluation (0,5 j).

BLOC 10. 6,5 JOURS
ORGANISATION DE L'ENCAISSEMENT DES LOYERS
ET DES PREMIÈRES RELANCES DES IMPAYÉS

Encaissement des loyers, modalités,
bordereaux (2 j). Entretien de première
relance d'impayés locatifs (2 j). Les
procédures amiables et contentieuses (2 j).
Évaluation (0,5 j).

BLOC 11. 5,5 JOURS
PARTICIPATION À DES PROJETS
MULTIPARTENARIAUX

Les projets de quartier (GUP, PGS...) (2 j).
La concertation (1 j). Démarche projet (2 j).
Évaluation (0,5 j).

POUR OBTENIR LA CERTIFICATION RESPONSABLE DE SITE EN HABITAT SOCIAL, LES BLOCS
DE 1 À 8 DOIVENT ÊTRE VALIDÉS. LES BLOCS 9 À 11 CONSTITUENT DES OPTIONS.